

10. Sous-ministres adjoints des secteurs fonctionnels. Les quatre SMA des secteurs fonctionnels seront chargés de la coordination plurirégionale dans leurs domaines de responsabilité. A cet égard, des comités de coordination intraministériels assureront une exploitation optimale de la sensibilisation à la dimension interrégionale et de l'interpénétration des idées et des activités et veilleront à ce que les activités à caractère strictement régional soient conformes aux politiques et priorités nationales et internationales.

11. Les SMA des secteurs de l'Expansion du commerce/Services des délégués commerciaux et de la Politique économique et commerciale se partageront la responsabilité des fonctions économiques et d'expansion des marchés du Ministère. Dans les deux secteurs, il sera de rigueur de coordonner étroitement les activités intéressant des aspects précis de l'expansion du commerce et de la politique commerciale.

12. Le SMA, Affaires politiques et sécurité internationale, sera chargé des affaires et institutions multilatérales (l'ONU, la Francophonie, le Commonwealth), de la coordination fédérale-provinciale, ainsi que des relations en matière de défense, du désarmement et d'autres questions de sécurité internationale. Au besoin, il conseillera le sous-ministre (Affaires politiques) sur la cohérence des relations politiques et représentera celui-ci auprès des "directeurs politiques" des ministères des Affaires étrangères d'autres pays en ce qui concerne les questions internationales d'ordre politique.

13. Le SMA, Affaires sociales et programmes, sera chargé de l'élaboration de la politique et de la coordination interrégionale en ce qui a trait aux programmes de l'immigration, aux activités consulaires, à la politique et aux programmes sociaux, et aux programmes et activités d'affaires publiques du Ministère, y compris les relations culturelles et académiques, les programmes d'information nationaux et les services créatifs centraux qui appuient les activités d'information à l'étranger.

14. Autres sous-ministres adjoints et bureaux. Le SMA, Coordination des politiques, sera responsable des fonctions de ministère d'Etat du Ministère, y compris le soutien, sur le plan des politiques, au Comité du Cabinet